CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E32467** **VALABLE JUSQU'AU** **26/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989

Raison sociale : C.M.D. CHARPENTERIE-MENUISERIE DEBRAINE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/2001
Capital : 80 000

46 RUE DU MOULIN A VENT
LIEUDIT LES LONGS CHAMPS
60510 BRESLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS 95035903489B337
Siret : 950 359 034 00028
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 32 3315
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5413946904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5413946904
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 44 48 36 45 **Fax :** 03 44 79 14 04
Portable : 06 26 13 40 67
Responsabilité légale :
AXEBOIS (911 725 067) / MEYER SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL / MEYER SIMON PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.debraine.fr
E-mail : cm.debraine@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 049 680 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	9	26/10/2023
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	6	26/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025